

Compte-rendu du comité de projet pour « LE RAYON DU PATUREAU » à Saint-Hilaire-sur-Benaize (36370)

Le comité de projet agrivoltaïque « LE RAYON DU PATUREAU » s'est tenu le 01 juin 2026 à partir de 9h00, à la mairie de Saint-Hilaire-sur-Benaize..

Ce compte-rendu est à lire avec le document de présentation. Vous pouvez le retrouver sur le site internet : « <https://www.triangle-solr.fr/nos-projets-dagrivoltaiques/le-rayon-du-patureau> »

Les personnes présentes :

- M. Vivien GAUTHIER, porteur de projet
- M. Julien REYDEL, société Triangle SOL'R
- Mme Maéva GONET, société Triangle SOL'R
- Mme Marie-Laure FRISCH, Mairie de Saint-Hilaire-sur-Benaize
- M. Daniel DEJOLLAT, Mairie de Concremiers
- M. Philippe GOURLAY, Communauté de communes Marche Occitane – Val d'Anglin
- M. Stéphane MICHAUD, ENEDIS

Les personnes conviées :

- Mme Christelle RAOUI, Mairie de Mauvières
- M. Philippe ROYOUX, Mairie de Liglet (Excusé)
- M. Yves JEANNEAU, Mairie de Béthines
- M. Emmanuel MOYRAND, Mairie de Bélâbre
- M. Stéphane CHALUMEAU, Communauté de commune Marche Occitane – Val d'Anglin
- Mme Emilie MICHEL, DDT (Excusée)
- Mme Emilie PLISSON-BOUGIO, DDT (Excusée)
- M. Nicolas DELONCLE, DDT
- Mme Lydie LEROUX, Chambre d'agriculture (Excusée)
- M. Nicolas PAILLOUX, Chambre d'agriculture (Excusé)
- Mme Lila AUTISSIER, Chambre d'agriculture (Excusée)
- M. François BONNEAU, Conseil Régional (Excusé)
- Mme Estelle COCHARD, Conseil Régional
- Mme Temanuata GIRARD, Conseil Régional



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



- Mme Florence GOUACHE, Conseil Régional
- M. Marc FLEURET, Conseil Départemental
- Mme Lydie LACOU, Conseil Départemental
- M. Thibault LANXADE, Préfecture
- Mme. Arlène VIVIEN, Sous préfecture du Blanc (Excusée)
- Lieutenant Franck LE CLEZIO, SDIS 36 (Excusé)
- Mme Annie GAUTHIER, Porteuse de projet (Excusée)



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



SOMMAIRE

I/ Compte-rendu

- 1- Présentation des acteurs
- 2- Localisation
- 3- Le projet agricole
- 4- La zone d'implantation
- 5- Le projet agrivoltaïque
- 6- Les impacts environnementaux, paysagers et sociaux-économiques

II/ Les échanges

- 1- Choix de l'implantation
- 2- Haies
- 3- Réserve d'eau SDIS
- 4- Chemin SDIS
- 5- Ressource en eau
- 6- Raccordement



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



I/ Compte-rendu

1- Présentation des acteurs

Le projet Le rayon du patureau est porté par Vivien qui représente le GAEC DE LAVAUDIEU avec Annie GAUTHIER sa mère.

La société Triangle Sol'r, spécialisée dans le photovoltaïque au sol au sein du groupe Le Triangle, accompagne la famille GAUTHIER pour le développement du projet jusqu'à la mise en service de la centrale.

2- Localisation

Le site choisi pour le projet agrivoltaïque sont trois terrains de 18,2 Ha situé à Saint-Hilaire-sur-Benaize proche du siège d'exploitation de Vivien.

L'intégration de l'Agrivoltaïsme dans les PLU sur les terrains NAF se fait petit à petit en France : celui de Saint-Hilaire-sur-Benaize est en cours d'adaptation.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



3- Le projet agricole

Le projet agrivoltaïque Le rayon du patureau est l'aboutissement de deux ans de travail en étroite collaboration avec Vivien GAUTHIER. C'est un projet qui prend en compte l'histoire agricole de la famille et le travail mené par Vivien dans son exploitation : autonomie, valorisation de sa production à travers son troupeau de vaches allaitantes et dans les filières locales.

La réflexion a d'abord débuté par le passage en revue des bâtiments qui pouvaient être solarisés (filiale Triangle Énergie) puisque les bâtiments sont toujours priorités par rapport à des installations au sol.

Une grande majorité de ses bâtiments sont déjà solarisés.

L'objectif est de développer le temps de présence en extérieur d'une partie du cheptel.

4- La zone d'implantation

Les 3 unités foncières retenue pour l'implantation du projet sont actuellement pâturée par les bovins de l'exploitation de Vivien et se situe à 1 kilomètre du bâtiment d'élevage. Le projet prévoit l'installation d'ombrières agrivoltaïques dédiées à l'élevage bovin, permettant de maintenir et de renforcer l'activité agricole existante.

Les nouvelles dispositions réglementaires relatives au calcul du taux de couverture des parcelles ont été pleinement prises en compte lors de la conception de l'implantation. Le projet respecte ainsi les exigences en vigueur tout en conservant la fonctionnalité agricole de la parcelle.

Les enjeux liés à la sécurité incendie ont été intégrés dès la phase de conception. Une piste périphérique interne et externe conforme aux prescriptions du SDIS sera aménagée autour du site afin de faciliter l'accès des services de secours. Plusieurs réservoirs d'eau dédié à la défense incendie seront également installés pour permettre une intervention rapide en cas de besoin.

Les équipements électriques comprendront cinq postes de transformation répartis au sein des parcs ainsi qu'un poste de livraison. L'ensemble du site sera sécurisé par une clôture périphérique destinée à prévenir les actes de vandalisme. Les conclusions



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



définitives de l'étude d'impact environnemental permettront de préciser le type de clôture retenu ; à ce stade, l'option privilégiée est un grillage souple permettant le passage de la petite faune et limitant les effets de fragmentation des habitats naturels.

L'aménagement prévoit également des voies de circulation adaptées au passage des engins agricoles et de maintenance, garantissant l'entretien de la parcelle et des installations tout au long de leur exploitation.

D'un point de vue agricole, les ombrières constitueront un levier d'adaptation au changement climatique. En réduisant l'exposition directe des animaux au rayonnement solaire lors des épisodes de fortes chaleurs, elles contribueront à diminuer le stress thermique du troupeau, à améliorer son bien-être et à limiter les besoins en eau observés lors des périodes caniculaires de plus en plus fréquentes sur l'exploitation.

Concernant le raccordement électrique, un scénario est actuellement étudiés :

Raccordement en directe au poste source de la Frerrande à LE BLANC située à environ 8 kilomètres du projet. Cette solution présente l'avantage de la proximité, mais le poste source ne dispose actuellement plus de capacité d'accueil disponible.

5- Les impacts environnementaux, paysagers et sociaux-économiques

L'étude d'impact environnemental réalisée par le bureau d'études ECR depuis juillet 2024 a permis d'évaluer les incidences potentielles du projet agrivoltaïque sur les milieux naturels, le paysage, le patrimoine et les activités agricoles. Les inventaires écologiques menés sur un cycle annuel complet mettent en évidence des enjeux environnementaux globalement modérés sur le site d'implantation. Aucune zone protégée, zone humide ou continuité écologique majeure n'est directement concernée par le projet. Les principaux enjeux identifiés concernent certaines espèces de chauves-souris présentes dans le secteur, pour lesquelles des mesures d'évitement seront mises en œuvre, notamment l'absence de travaux nocturnes.

Sur le plan paysager, le projet s'inscrit dans un environnement agricole déjà marqué par les activités d'élevage. Afin de limiter les perceptions visuelles depuis les voies de circulation et les habitations voisines, des plantations de haies complémentaires sont prévues en périphérie du site, en complément de la conservation des haies



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



existantes. L'étude patrimoniale n'a pas mis en évidence d'impact significatif sur les monuments ou sites remarquables situés aux alentours.

Concernant l'activité agricole, les premières observations issues des retours d'expérience sur des installations similaires montrent que les ombrières apportent un bénéfice notable au bien-être des bovins en limitant le stress thermique lors des épisodes de fortes chaleurs. Les études disponibles indiquent également une compatibilité avec le maintien de la production fourragère, même si des suivis agronomiques seront réalisés afin de confirmer ces résultats sur le long terme.

Au regard des mesures d'évitement, de réduction et de suivi prévues, l'étude conclut à une bonne intégration du projet dans son environnement et à l'absence d'impact majeur sur les composantes naturelles, agricoles et paysagères du territoire. Le projet apparaît ainsi compatible avec les enjeux environnementaux locaux tout en contribuant à la production d'énergie renouvelable et à l'adaptation de l'élevage aux effets du changement climatique.

L'investissement total représente 9,6 millions d'euros avec un retour sur investissement à 15 ans (qui doit être inférieur à 20 ans, durée de la garantie de rachat par l'appel offre CRE (i.e. Commission de Régulation de l'Energie).

Les retombées fiscales locales sont exposées (*cf. Présentation fiscalité*).

Le budget prévoit le démantèlement de la centrale à 40 ans mais il est très probable que la durée de vie de la centrale dépasse 40 ans. La réversibilité de la centrale est garantie par le type d'implantation des structures (sur pieux battus) et l'anticipation des étapes démantèlement et recyclage des panneaux dans le budget.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



II/ Les échanges

1. Pourquoi ne pas s'être implantés sur la partie nord de l'ilot 1 ?

Les premières analyses avaient identifié des zones humides sur cette partie. Même si les analyses complémentaires ont montré qu'elles étaient limitées, le choix a été de conserver un projet inférieur à 10 MW et de rester sur les parcelles retenues.

2. Est-ce que vous avez l'intention de planter des haies ?

Oui, des haies champêtres sont prévues, sous réserve des conclusions de l'étude d'impact.

3. Pourquoi avez-vous prévu des points d'eau ? Est-ce qu'elles sont enterrées ?

Ce sont des réserves incendie imposées par le SDIS. Il y en a deux ou trois prévus par parc. Les réserves sont en bâches souples et posées au sol.

4. Le SDIS impose-t-il de créer des routes ?

Concernant les chemins SDIS, il y aura des accès opposés sur chacun des sites. Une piste externe et interne est prévue autour de chacun des parcs. Ces pistes seront enherbées et entretenues régulièrement par l'agriculteur.

5. Pour abreuver les bêtes, avez-vous déjà un forage ?

Oui, un forage existe déjà et alimente les parcelles pour l'abreuvement des bovins.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r



6. Les petits projets injectent-ils directement sur le réseau sans poste source ? Lorsqu'on injecte directement sur une ligne 20 kV, faut-il quand même passer par un poste source ?

Non. Dès qu'ils dépassent certains seuils, ils rejoignent la même file d'attente de raccordement.

Oui. Le transformateur adapte la tension, puis l'électricité circule sur le réseau et passe par les postes sources selon les besoins de consommation.

Aucune autre question ou remarque ne sont posées. Le comité de termine à 10H30.



Triangle Sol'R
Villeprovert 41160 Morée



Contactez-nous
+33 (0)2 54 82 82 45
+33 (0)2 54 23 39 95



E-mail
contact.solr@le-triangle.fr



Pour en savoir +
www.le-triangle.fr/sol-r

